



D'Ieteren Group

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

D'Ieteren SA

Siège social: 50 Rue du Mail, 1050 Bruxelles

Numéro d'entreprise: 0403.448.140 – RPM Bruxelles  
(la "Société")

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Le/la soussigné(e)

Prénom.....

Nom.....

Adresse.....

Adresse e-mail<sup>1</sup> .....

ou

Dénomination sociale.....

Forme juridique.....

Adresse du siège social.....

Adresse e-mail<sup>1</sup> .....

ci-après représenté(e) par .....

(nom, prénom et qualité du représentant) qui déclare et garantit par la présente à la Société avoir les pleins pouvoirs pour signer ce formulaire pour le compte du (de la) soussigné(e),

propriétaire à la date d'enregistrement du jeudi 13 mai 2021 à 24h (heure belge) de .....  
actions nominatives/dématerialisées<sup>2</sup> détenues auprès de l'institution financière .....  
....., avec lesquelles il/elle déclare prendre part au vote,

vote dans le sens indiqué ci-dessous sur les points de l'ordre du jour des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire de la Société qui se tiendront le jeudi 27 mai 2021 à 15 heures à son siège social.

<sup>1</sup>Cette adresse e-mail sera utilisée par la Société pour communiquer les codes d'accès au webcast des Assemblées Générales

<sup>2</sup>Prière de biffer la mention inutile

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE<sup>(\*)</sup>

Point 1 [Ce point ne requiert pas de décision]	Point 2 <input type="checkbox"/> pour <input type="checkbox"/> contre <input type="checkbox"/> abstention	Point 3 <input type="checkbox"/> pour <input type="checkbox"/> contre <input type="checkbox"/> abstention	Point 4 <input type="checkbox"/> pour <input type="checkbox"/> contre <input type="checkbox"/> abstention
Point 5 <input type="checkbox"/> pour <input type="checkbox"/> contre <input type="checkbox"/> abstention	Point 6 (administrateurs) <input type="checkbox"/> pour <input type="checkbox"/> contre <input type="checkbox"/> abstention	Point 6 (commissaire) <input type="checkbox"/> pour <input type="checkbox"/> contre <input type="checkbox"/> abstention	

(\*) Prière de cocher la case de votre choix

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE<sup>(\*)</sup>

Point 1 <input type="checkbox"/> pour <input type="checkbox"/> contre <input type="checkbox"/> abstention	Point 2 <input type="checkbox"/> pour <input type="checkbox"/> contre <input type="checkbox"/> abstention	Point 3 <input type="checkbox"/> pour <input type="checkbox"/> contre <input type="checkbox"/> abstention	Point 4 <input type="checkbox"/> pour <input type="checkbox"/> contre <input type="checkbox"/> abstention
--	--	--	--

(\*) Prière de cocher la case de votre choix

Le présent formulaire de vote par correspondance, dûment complété et signé par l'actionnaire, doit être envoyé à Euroclear Belgium, Issuer Services, par courrier au 1 Bd du Roi Albert II, 1210 Bruxelles (Belgique) ou par e-mail à l'adresse [ebe.issuer@euroclear.com](mailto:ebe.issuer@euroclear.com) au plus tard le vendredi 21 mai 2021 à 16h (heure belge).

De plus, les propriétaires d'actions dématérialisées doivent également faire parvenir à Euroclear Belgium, aux adresses précitées et dans le même délai, une attestation du teneur de compte agréé ou de l'organisme de liquidation dans les comptes duquel ses actions dématérialisées sont détenues, certifiant le nombre d'actions dématérialisées inscrites au nom de l'actionnaire dans ses comptes à la date d'enregistrement pour lequel l'actionnaire a déclaré ci-dessus vouloir participer aux Assemblées Générales.

Si, en vertu de l'article 7:130 du Code des sociétés et des associations, de nouveaux points et/ou de nouvelles propositions de décisions sont ajoutés à l'ordre du jour après la date de ce formulaire et un ordre du jour complété est publié le 12 mai 2021 au plus tard, la Société mettra à disposition des actionnaires un nouveau formulaire de vote par correspondance complété par les nouveaux points et/ou par les nouvelles propositions de décisions, permettant à l'actionnaire de donner des instructions de vote spécifiques à ce sujet. En cas d'ajouts de nouveaux points à l'ordre du jour et/ou de nouvelles propositions de décisions pour les Assemblées Générales, et si le présent formulaire est parvenu à la Société antérieurement à la publication de l'ordre du jour complété, le présent formulaire reste valable pour les sujets à traiter inscrits à l'ordre du jour repris ci-dessus. Toutefois, le vote exprimé dans le présent formulaire sur un point de



# D'leterenGroup

l'ordre du jour sera nul et non avenu si l'ordre du jour a été modifié concernant ce point pour inclure une nouvelle proposition de résolution.

**Ce vote par correspondance est irrévocabile.** Il reste valable pour les Assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour.

La Société se réserve le droit de ne pas prendre en considération les formulaires de vote incorrectement ou insuffisamment remplis.

Pour permettre à la Société d'envoyer aux actionnaires un lien vers le webcast qui diffusera les Assemblées Générales et de sécuriser correctement le webcast, la Société demande aux actionnaires de lui communiquer leur nom et leur adresse e-mail.

En votre qualité d'actionnaire, la Société traite des informations vous concernant qui constituent des données à caractère personnel. La Société traitera ces données conformément à l'"Information relative aux données personnelles et à leurs traitements", disponible sur le site de la Société (<https://www.dieterengroup.com>).

Fait à ..... , le ..... 2021.

Nom:

Prénom:

Signature:

**Annexe: Ordre du jour des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 27 mai 2021**



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
Ordre du jour

1. Rapports de gestion du Conseil d'administration et rapports du Commissaire sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice 2020. Communication des comptes consolidés relatifs à l'exercice 2020.

2. Approbation des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2020, en ce compris la répartition du bénéfice.

*Proposition d'approuver les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2020, en ce compris la répartition du bénéfice (proposition de distribuer un dividende brut de EUR 1,35 par action et de EUR 0,168750 par part bénéficiaire).*

3. Rapport de rémunération 2020.

*Proposition d'approuver le rapport de rémunération intégré dans la Déclaration de gouvernance d'entreprise du Rapport annuel 2020.*

4. Approbation de la politique de rémunération.

*Proposition d'approuver la nouvelle politique de rémunération.*

5. Approbation de la rémunération des administrateurs non-exécutifs.

*Proposition d'adapter la rémunération des administrateurs non-exécutifs comme suit, à partir de l'exercice 2021:*

- Rémunération annuelle fixe (“all-in”) du Président du Conseil : EUR 260.000
- Rémunération annuelle fixe (“all-in”) du Vice-président du Conseil : EUR 210.000
- Rémunération annuelle fixe des autres administrateurs non-exécutifs : EUR 80.000
- Rémunération annuelle fixe supplémentaire pour le Président du Comité d'audit : EUR 70.000.
- Rémunération annuelle fixe supplémentaire pour les administrateurs non-exécutifs qui participent à des Comités spécialisés du Conseil (Comité d'audit et/ou Comité de nomination et de rémunération) : EUR 40.000 par comité. Cette dernière rémunération supplémentaire ne s'applique pas au Président et Vice-Président du Conseil, ni au Président du Comité d'audit.

6. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.

*Proposition de donner décharge, par vote séparé,*

- à l'ensemble des administrateurs
- au commissaire

*pour l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice écoulé.*



## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE Ordre du jour

### 1. Changement de la dénomination de la Société.

*Proposition de changer la dénomination sociale de la Société en « D'leteren Group » et d'adapter les statuts de la Société en conséquence.*

### 2. Procuration au conseil d'administration afin d'exécuter le point à l'ordre du jour qui précède.

*Proposition de conférer tous pouvoirs au Conseil d'administration afin d'exécuter la résolution qui précède, et plus particulièrement en vue de coordonner les statuts.*

### 3. Procuration pour la coordination des statuts.

*Proposition de conférer tous pouvoirs au notaire soussigné, ou à tout autre notaire et/ou collaborateur de "Berquin Notaires" SCRL, afin de rédiger le texte de la coordination des statuts de la Société, le signer et le déposer dans la base de données électronique prévue à cet effet, conformément aux dispositions légales en la matière.*

### 4. Procuration pour les formalités.

*Proposition de conférer tous pouvoirs à Amélie Coens, Adriaan De Leeuw et Isabelle Stanson, qui tous, à cet effet, élisent domicile à Rue du Mail 50, 1050 Bruxelles, chacun agissant séparément, afin d'assurer les formalités auprès d'un guichet d'entreprise en vue d'assurer l'inscription/la modification des données dans la Banque Carrefour des Entreprises et, le cas échéant, auprès de l'Administration de la Taxe sur la Valeur Ajoutée.*